

RAPPORT MORAL

Les circonstances actuelles ne nous permettent pas de nous retrouver afin de statuer sur les comptes d'Envie de Saveurs.

Nous aimions pourtant pouvoir échanger avec vous et partager un moment de convivialité en fin de séance.

Une année particulière où toutes les énergies étaient les bienvenues afin de permettre à l'épicerie de s'adapter aux difficultés liées à cette pandémie.

Nous remercions les deux salariés, Claire et Cathy, pour leur implication, leur engagement afin que la sécurité de tous soit préservée et que l'activité d'Envie de Saveurs puisse répondre aux besoins et attentes des clients. Nous remercions également les bénévoles qui ont su s'impliquer auprès des salariés pour faire face aux besoins de chacun. Nous remercions également les bénévoles «de l'ombre», ceux qu'on ne croise pas forcément à l'épicerie mais qui œuvrent pour la gestion de l'épicerie.

Il est certain que cette crise sanitaire et notamment le premier confinement a permis à Envie de Saveurs d'asseoir sa légitimité de commerce de proximité en centre bourg. Vous n'êtes pas sans entendre ou lire dans les médias l'intérêt de nos petites structures valorisant les productions agricoles locales.

Lors de notre Assemblée Générale de Février 2020, nous avons prévu de rembourser les souscripteurs qui ont contribué financièrement à l'ouverture de l'épicerie. Nous avons une dette de 7330 euros pour 119 souscripteurs. A ce jour 50% des personnes contactées ont émis le souhait de transformer leur souscription en don (nous les en remercions) à l'Association Envie de Saveurs, soit une valeur de 3690 euros. Nous continuons sur 2021 cette démarche afin de solder ou de transformer en don le restant de la dette.

Nous croyons fortement en l'avenir d'Envie de Saveurs, toutefois il est important de lancer une réflexion sur la transformation de l'identité juridique actuelle ; Envie de saveurs peut elle encore conserver son statut associatif ?